

Délibération 5.03
Port de pêche du Havre - Création et gouvernance

Intervention d'Alban BRUNEAU

Depuis plusieurs années Jean-Paul Lecoq et les élus communistes havrais, notamment Jean-Louis Jegaden, alertent sur la situation du port de pêche du Havre, relayant ainsi l'inquiétude et l'incompréhension des marins pêcheurs et de leurs familles face à l'inertie des pouvoirs publics.

En début d'année, ils ont appuyé une démarche en direction de Madame la Préfète pour lui demander d'intervenir afin de sortir ce port de l'imbroglio administratif dans lequel il est tombé, et qui le prive depuis des années des investissements pourtant vitaux au maintien de son activité.

Avec Sophie Hervé nous avons également relayé cet enjeu auprès de notre collègue Alain Bazille.

Ce port de pêche est orphelin d'une collectivité, abandonné à son destin depuis que le Grand Port Maritime du Havre en a perdu, de facto, la compétence avec les modifications de son statut.

Les lois successives visant à clarifier les compétences et à simplifier les pilotages seront ici totalement passées à côté de leur sujet.

Et pourtant, ce port est important. Il l'est pour les marins de la vingtaine de navires immatriculés au Havre et pour leurs familles.

Il l'est pour Le Havre et les havrais, très attachés à cette activité, comme nous avons encore pu le constater, en octobre, lorsque les havrais ont massivement soutenus à nos côtés la mobilisation des pêcheurs aux prises avec certains tracassés liés à la vente des coquilles Saint-Jacques.

Mais il l'est tout autant pour notre Département comme l'a souligné le rapport sur la filière pêche en Seine-Maritime présenté devant notre assemblée.

Le fait que notre collectivité se positionne aujourd'hui pour lui éviter le naufrage et le remettre à flot est à saluer comme il se doit.

Nous soutenons pleinement cette délibération. L'étude commandée permettra de déboucher sur la définition d'un modèle économique, avec les acteurs locaux et les usagers, et sur l'organisation de la future structure de gestion.

Nous souhaiterions simplement que soient précisés ses autres financeurs, n'imaginant pas un seul instant que la Région se soit encore ici dérobée à ses devoirs.

Pour conclure, je tiens à rappeler combien ce port de pêche est issu de la mobilisation opiniâtre de ses marins-pêcheurs.

Au début des années 90, il leur avait fallu organiser, sous l'égide de l'ancien Comité local des pêches, des actions d'envergure tel que le blocage du port pour obtenir, avec le soutien de la municipalité Duroméa-Colliard, l'accord du Port Autonome de l'époque pour décrocher les investissements nécessaires.

Depuis la COMHAV, la coopérative maritime du Havre fondée par les marins-pêcheurs l'anime et le défend avec ardeur. Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir enfin répondre à leur appel.